

*Fondation  
d'Auteuil*  
*Rapport financier*  
**COMPTES**  
**2013**



# Sommaire

<b>Lettre du trésorier</b>	p. 3	<b>Résultat exceptionnel</b>	p. 16
<b>Bilan 2013</b>	p. 4	<b>C.10 Produits exceptionnels</b>	p. 16
<b>Compte de résultat 2013</b>	p. 6	<b>C.11 Charges exceptionnelles</b>	p. 16
<b>Annexe des comptes annuels</b>	p. 8	<b>Autres informations</b>	p. 16
<b>A Faits majeurs de l'exercice, principes et méthodes comptables</b>	p. 8	<b>C.12 Dons en nature</b>	p. 16
<b>A.1 Faits majeurs de l'exercice</b>	p. 8	<b>C.13 Bénévolat</b>	p. 16
<b>A.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation</b>	p. 8	<b>C.14 Informations concernant le droit individuel à la formation</b>	p. 16
<b>B Notes relatives au bilan</b>	p. 9	<b>C.15 Rémunérations des dirigeants</b>	p. 16
<b>B.1 Actif</b>	p. 9	<b>C.16 Honoraires des commissaires aux comptes</b>	p. 16
B.1.1 Immobilisations	p. 9	<b>D Fondations abritées</b>	p. 17
B.1.2 Stocks	p. 11	<b>E Engagements hors bilan</b>	p. 18
B.1.3 Créances « Clients et comptes rattachés » et autres créances	p. 11	<b>E.1 Engagements donnés</b>	p. 18
B.1.4 Tableau des variations des provisions sur actif circulant	p. 11	<b>E.2 Engagements reçus</b>	p. 18
<b>B.2 Passif</b>	p. 12	<b>E.3 Mise à disposition de personnel</b>	p. 19
B.2.1 Fonds propres et autres fonds associatifs	p. 12	<b>F Compte d'emploi annuel des ressources</b>	p. 20
B.2.2 Subventions d'investissements	p. 12	<b>F.1 Méthode d'élaboration et contenu des activités directes en faveur des jeunes et des frais d'appel à la générosité publique</b>	p. 22
B.2.3 Provisions pour risques et charges	p. 13	F.1.1 Contenu des rubriques	p. 22
B.2.4 Fonds dédiés	p. 14	F.1.2 Mode d'établissement du tableau	p. 23
B.2.5 Emprunts	p. 14	F.1.3 Financement des investissements par la générosité publique et dotations aux amortissements des immobilisations financées par la générosité publique	p. 24
B.2.6 Autres dettes d'exploitation	p. 14	<b>F.2 Autres informations</b>	p. 24
<b>C Notes relatives au compte de résultat</b>		F.2.1 Ventilation des missions sociales	p. 24
<b>Résultat d'exploitation</b>	p. 15	F.2.2 Variation des fonds dédiés de la générosité publique	p. 24
<b>C.1 Contributions extérieures</b>	p. 15	<b>Rapport général du commissaire aux comptes</b>	p. 25
<b>C.2 Libéralités reçues</b>	p. 15	<b>Politique de rémunération</b>	p. 27
<b>C.3 Subventions d'exploitation</b>	p. 15		
<b>C.4 Reprise sur provisions et amortissements - Transfert de charges</b>	p. 15		
<b>C.5 Autres produits</b>	p. 15		
<b>C.6 Autres services extérieurs</b>	p. 15		
<b>C.7 Effectifs</b>	p. 15		
<b>Résultat financier</b>	p. 16		
<b>C.8 Produits financiers</b>	p. 16		
<b>C.9 Charges financières</b>	p. 16		



# Lettre du TRÉSORIER

Dans un contexte global de fortes tensions budgétaires de l'État et des collectivités territoriales et de demandes croissantes d'aide aux jeunes en difficulté de la part des familles et des conseils généraux, l'activité de la Fondation d'Auteuil a pu continuer de s'accroître en lien avec l'augmentation des recettes et une grande maîtrise des dépenses. Cette évolution de l'activité a été particulièrement marquée pour les prestations de soutien aux familles et de la petite enfance et les dispositifs 16-25 ans.

Les évolutions suivantes sont à noter :

- **les contributions de l'Aide sociale à l'enfance ont augmenté de 8,1 M€ (+6 %) ;**
- **les dons ont été en forte croissance** (34,4 M€ contre 29,0 M€ en 2012, soit + 19 %) ;
- **les legs et donations encaissés se sont élevés à 82,5 M€ (+7 %)** avec un portefeuille de legs qui a atteint à la fin 2013 166,8 M€ (+ 4,3 M€) ;
- **les charges d'exploitation ont progressé moins vite que les produits d'exploitation** et la part des frais de structure dans le total de ces charges a diminué.

Ces évolutions ont permis à la Fondation d'Auteuil d'atteindre **un résultat en excédent de 2,4 M€** et de **consolider sa structure financière** avec une hausse des fonds propres de 5,8 M€ et une augmentation sensible de la trésorerie.

La Fondation d'Auteuil publie dans ses comptes annuels un compte d'emploi des ressources à la fois sur ses revenus globaux et sur les fonds issus de la générosité publique.

**Celui-ci fait apparaître comme en 2012 un taux élevé de 80 % d'emploi des ressources provenant de la générosité publique dans ses missions sociales.**

**La fondation poursuivra en 2014 une politique active d'adaptation de ses prestations pour répondre aux besoins sociaux en évolution**, tout étant particulièrement attentive à la maîtrise de son budget dans un contexte économique général peu porteur.

**La Fondation d'Auteuil remercie les donateurs, les testateurs, les entreprises partenaires ainsi que les financeurs publics de la confiance qu'ils lui ont manifestée.**

# Bilan 2013

<b>ACTIF en euros</b>	<b>Brut</b>	<b>Amort. et prov. 2013</b>	<b>Net</b>	<b>Net 2012</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>9 409 735</b>	<b>7 754 727</b>	<b>1 655 008</b>	<b>2 124 901</b>
Immobilisations incorporelles	9 381 292	7 754 727	1 626 565	1 740 296
Immobilisations incorporelles en cours	2 560		2 560	371 672
Avances et acomptes	25 882		25 882	12 933
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>	<b>577 383 413</b>	<b>300 339 421</b>	<b>277 043 992</b>	<b>275 943 963</b>
Terrains et agencements	34 616 813	4 650 282	29 966 531	29 019 371
Constructions	459 106 919	236 478 353	222 628 566	223 576 023
Installations techniques, matériel et outillage	35 783 812	31 832 346	3 951 466	4 832 123
Autres Immobilisations corporelles	32 938 132	27 378 439	5 559 692	5 967 732
Immobilisations grevées de droits	1 524 792		1 524 792	1 646 370
Immobilisations corporelles en cours	13 412 945		13 412 945	10 902 344
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :</b>	<b>15 502 816</b>	<b>3 836 039</b>	<b>11 666 777</b>	<b>11 694 064</b>
Prêts	2 417 394	155 000	2 262 394	2 074 402
Titres de Participation	6 379 272	3 606 000	2 773 272	2 874 902
Autres	6 706 150	75 039	6 631 111	6 744 760
<b>TOTAL I</b>	<b>602 295 964</b>	<b>311 930 186</b>	<b>290 365 777</b>	<b>289 762 928</b>
<b>STOCKS ET EN COURS :</b>	<b>339 100</b>	<b>4 820</b>	<b>334 280</b>	<b>425 327</b>
Matières premières et autres approvisionnements	308 406	4 820	303 586	317 913
Marchandises	30 694		30 694	107 414
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>826 599</b>		<b>826 599</b>	<b>379 634</b>
<b>CRÉANCES :</b>	<b>54 349 348</b>	<b>2 816 286</b>	<b>51 533 062</b>	<b>49 946 758</b>
Clients et comptes rattachés	36 982 469	2 147 167	34 835 302	34 435 171
Autres créances	17 366 879	669 119	16 697 761	15 511 587
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>12 544 555</b>	<b>218 292</b>	<b>12 326 263</b>	<b>16 715 468</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>43 893 086</b>		<b>43 893 086</b>	<b>20 131 236</b>
Charges constatées d'avance	769 921		769 921	856 659
<b>TOTAL II</b>	<b>112 722 609</b>	<b>3 039 398</b>	<b>109 683 211</b>	<b>88 455 082</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	289 973		289 973	475 354
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>715 308 546</b>	<b>314 969 584</b>	<b>400 338 962</b>	<b>378 693 364</b>

Engagements reçus :

Les legs acceptés par la Conseil d'Administration dont le délai d'opposition n'a pas expiré s'élèvent à 21 669 094 € (contre 20 341 836 € en 2012)

Les legs dont le délai d'opposition par la Préfecture a expiré s'élèvent à 145 126 067 € (contre 142 185 799 € en 2012)



<b>PASSIF en euros</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>	<b>202 761 068</b>	<b>203 411 112</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise	109 094 887	109 082 020
Réserves	34 546 362	34 596 362
Report à nouveau	56 738 519	66 453 438
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 381 301</b>	<b>-6 720 708</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>	<b>38 640 914</b>	<b>32 205 845</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise	5 570 631	3 683 431
Apports	839 998	839 998
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-7 641 135	-10 818 194
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	37 454 466	35 958 063
Provisions réglementées	892 162	896 177
Droit des propriétaires (commodat)	1 524 792	1 646 370
<b>TOTAL I</b>	<b>241 401 982</b>	<b>235 616 957</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>22 855 827</b>	<b>19 955 617</b>
Provisions pour risques	22 855 827	19 828 117
Provisions pour charges		127 500
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	<b>2 890 238</b>	<b>2 133 568</b>
- sur subventions de fonctionnement	283 278	507 240
- sur autres ressources	2 606 960	1 626 329
<b>TOTAL II</b>	<b>25 746 064</b>	<b>22 089 185</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	68 395 962	60 388 746
Emprunts et dettes financières diverses	3 101 408	1 577 567
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	477 907	494 831
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 619 574	14 070 109
Dettes fiscales et sociales	29 242 125	29 270 122
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 811 493	6 364 766
Autres dettes	4 841 444	3 852 454
Produits constatés d'avance	5 701 002	4 968 629
<b>TOTAL III</b>	<b>133 190 915</b>	<b>120 987 222</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>400 338 962</b>	<b>378 693 364</b>

# Compte de résultat 2013

<b>CHARGES en euros</b>	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
Achats de marchandises	74 198	183 148
Variation de stocks de marchandises	117 179	28 388
Achats stockés d'approvisionnements et matières premières	3 444 480	3 511 636
Variation des stocks d'approvisionnements et matières premières	13 968	74 048
Autres services extérieurs	76 417 321	74 220 875
Impôts, taxes & versements assimilés	16 249 444	15 328 437
Salaires et traitements	122 495 676	119 778 734
Charges sociales	57 160 604	55 657 493
Amortissements sur immobilisations	22 276 301	22 034 681
Provisions sur actif circulant	1 990 492	1 227 862
Provisions pour risques et charges	5 225 958	2 358 632
Subventions	10 810 562	8 690 771
Autres charges	3 612 584	3 483 246
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>319 888 768</b>	<b>306 577 951</b>
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>4 345 683</b>	
Dotation aux amortissements et provisions	68 509	834 536
Intérêts et charges assimilées et différences négatives de change	2 062 381	2 063 841
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	13 977	
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>2 144 867</b>	<b>2 898 378</b>
<b>Excédent financier</b>		
Sur opérations de gestion	1 624 597	1 132 307
Sur opérations en capital	302 255	2 009 560
Dotations aux amortissements et autres provisions		244 455
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 926 851</b>	<b>3 386 323</b>
<b>Excédent exceptionnel</b>		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 528 300	1 401 867
Impôts sur les bénéfices		
<b>Excédent</b>	<b>2 381 301</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>328 870 088</b>	<b>314 264 519</b>
Mise à disposition gratuite de biens et de services	24 582 775	23 702 361



<b>PRODUITS en euros</b>	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
Ventes de marchandises	198 221	306 275
Contributions extérieures	158 798 155	150 015 830
Libéralités reçues : dons	36 463 065	29 990 591
Libéralités reçues : legs	81 606 256	75 892 114
Produits accessoires	16 076 493	15 667 908
<b>Sous-Total A</b>	<b>293 142 190</b>	<b>271 872 718</b>
Production immobilisée	60 552	67 471
Subventions d'exploitation	19 257 840	19 116 468
Reprise sur provisions et amortissements et transfert de charges	6 418 953	6 688 465
Autres produits	5 354 916	5 094 531
<b>Sous-Total B</b>	<b>31 092 261</b>	<b>30 966 935</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>324 234 451</b>	<b>302 839 652</b>
<b>Déficit d'exploitation</b>		<b>3 738 299</b>
Produits nets de cessions VMP	23 242	46 886
Autres intérêts et produits assimilés	1 096 176	881 688
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 119 419</b>	<b>928 574</b>
<b>Déficit financier</b>	<b>1 025 449</b>	<b>1 969 804</b>
Sur opérations de gestion	983 649	392 250
Sur opérations en capital	714 969	2 282 530
Reprises de provisions et transfert de charges	121 515	69 257
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 820 133</b>	<b>2 744 037</b>
<b>Déficit exceptionnel</b>	<b>106 718</b>	<b>642 286</b>
Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs	1 696 086	1 031 548
<b>Déficit</b>		<b>6 720 708</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>328 870 088</b>	<b>314 264 519</b>
Prestations en nature	24 582 775	23 702 361

# Annexe des comptes annuels

## A - Faits majeurs de l'exercice, principes et méthodes comptables

### A.1 - Faits majeurs de l'exercice

#### Reprises d'associations

Au cours de l'année 2013, la fondation a repris la structure suivante :

Structure reprise	Type d'établissement	Effectifs	Ville
École Saint Martin	École	5	Le Mans

#### Fondations Abrisées sous égide de la Fondation d'Auteuil :

Au 31 décembre 2013, la Fondation d'Auteuil abrite huit fondations :

- Fondation Jullion pour l'enfance dite Papylou Mamyta
- Fondation Un pas avec Toi
- Fondation Jeanine Evain pour la jeunesse défavorisée
- Fondation Antenne Réunion
- Fondation Maître Foujita
- Fondation Réussir Vendée
- Fondation Bertrand Gonnord
- Fondation Ho-Hio-Hen

#### Événement postérieur à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu à ce jour.

### A.2 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La fondation a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n° 99-01 et à sa modification par le règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

Étant précisé les points suivants :

- En ce qui concerne les amortissements des subventions d'investissement, ceux-ci sont repris dans le compte de résultat, même lorsqu'ils portent sur des investissements non renouvelables.
- Les comptes des fondations abritées sont intégrés dans les comptes 2013 de la Fondation d'Auteuil.





## B - Notes relatives au bilan

### B.1 - Actif

#### B.1.1 - Immobilisations

##### Mouvements des immobilisations

En K€	Montant au 01/01/13	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/13
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 203</b>	<b>233</b>	<b>27</b>	<b>9 410</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>556 061</b>	<b>23 162</b>	<b>1 840</b>	<b>577 383</b>
Terrains	33 309	1 311	3	34 617
Total constructions	442 437	16 917	247	459 107
Autres immobilisations corporelles	80 315	4 932	1 589	83 658
<b>Immobilisations financières</b>	<b>15 924</b>	<b>903</b>	<b>1 325</b>	<b>15 503</b>
<b>TOTAL</b>	<b>581 188</b>	<b>24 299</b>	<b>3 191</b>	<b>602 296</b>

- Dans la rubrique des constructions figure une construction grevée de droit pour un montant en début d'exercice de 1 646 K€. Nous avons constaté dans la comptabilité la réduction de la durée du commodat pour 122 K€, ce qui réduit la valeur de cette construction à 1 524 K€ en fin d'exercice. La convention renouvelable sur Marseille prend fin en 2029.
- Le patrimoine immobilier ayant fait l'objet de legs et donations et ayant été conservé la même année pour l'activité s'élève à 1 250 K€.
- Les immobilisations ayant fait l'objet de legs et donations et ayant été conservées la même année en placement financier s'élève à 637 K€.

## Mouvements des amortissements et des provisions

En K€	Montant au 01/01/13	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/13
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 078</b>	<b>677</b>	<b>0</b>	<b>7 755</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>280 117</b>	<b>21 705</b>	<b>1 483</b>	<b>300 339</b>
Total terrains et constructions	223 536	17 690	97	241 129
Autres immobilisations corporelles	56 581	4 015	1 386	59 210
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 230</b>	<b>57</b>	<b>451</b>	<b>3 836</b>
<b>TOTAL</b>	<b>291 425</b>	<b>22 438</b>	<b>1 934</b>	<b>311 930</b>

La variation nette des provisions sur immobilisations financières (-394 K€) s'analyse principalement par la reprise de provision Auteuil Formation Continue AFC (435 K€).

### Modalités de calcul des amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

■ logiciel	3 à 5 ans
■ aménagement des terrains	5 à 10 ans
■ construction	
structure	35 à 50 ans
menuiseries intérieures & extérieures	15 à 25 ans
plomberie, sanitaire, chauffage, VMC	15 à 25 ans
électricité, sécurité incendie	15 à 25 ans
aménagement	10 ans
■ installation complexe spécialisée	5 à 10 ans
■ matériel et outillage	4 à 10 ans
■ matériel de transport	3 à 5 ans
■ matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
■ mobilier de bureau	5 à 10 ans
■ mobilier d'hébergement	5 ans

## Tableau des filiales et des participations

Société	Capitaux propres (en K€)	Pourcentage de détention	Valeur comptable nette des titres détenus (en K€)	CA HT du dernier exercice (en K€)	Résultat net du dernier exercice (en K€)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (en K€)
Auteuil Insertion	390	100 %	350	2 037	11	-
SCI La Cadène	-2 456	98%	1	170	-47	-
<b>Total</b>	<b>-2 066</b>		<b>351</b>	<b>2 207</b>	<b>-36</b>	<b>-</b>

A noter que la fondation, actionnaire unique de la SASU Auteuil Insertion a abandonné à son profit une partie de ses créances pour un total de 55 K€.



### B.1.2 - Stocks

Ils sont constitués de marchandises revendues en l'état, de produits alimentaires ainsi que de fournitures scolaires.

### B.1.3 - Créances « Clients et comptes rattachés » et autres créances

Les créances Clients et comptes rattachés sont principalement constitués des sommes dues par les ASE (Aide sociales à l'Enfance) et les familles et les autres créances de subventions à recevoir.

En K€	- d'un an	+ d'un an	Total
Clients et comptes rattachés	33 826	3 156	36 982
Autres créances	16 698	669	17 367
<b>TOTAL</b>	<b>50 524</b>	<b>3 825</b>	<b>54 349</b>

### B.1.4 - Tableau des variations des provisions sur actif circulant

En K€	Montant au 01/01/13	Reprise	Dotation	Autres mouvements	Montant au 31/12/13
Provisions sur stocks	45	40			5
Provisions sur créances clients	1 816	1 078	1 722	-313	2 147
Provisions sur autres créances	587	182	264		669
<b>TOTAL</b>	<b>2 448</b>	<b>1 299</b>	<b>1 986</b>	<b>-313</b>	<b>2 822</b>

La variation nette de provision sur les créances clients est principalement constituée de la provision pour créance vis-à-vis des familles et autres.

## B.2 - Passif

### B.2.1 - Fonds propres et autres fonds associatifs

En K€	Montants au 01/01/13	Mouvement de situation nette sociale	Affectation résultat 12	Autres variations	Résultat net 2013	Montants au 31/12/13
Fonds associatifs sans droit de reprise	109 082			13		109 095
Réserves statutaires ou contractuelles	12 062					12 062
Autres réserves	22 534			-50		22 484
Report à nouveau	66 453		-6 721	-2 994		56 738
Fonds associatifs avec droit de reprise	4 523			1 887		6 410
<i>Dont RAN non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs</i>	61 786		-2 994			58 792
Amortissements comptables excédentaires différés	-50					-50
Dépenses inopposables aux tiers financeurs	-2 952					-2 952
Résultats tiers financeurs	-7 816			3 177		-4 639
Résultat de l'exercice	-6 721		6 721		2 381	2 381
<b>TOTAL</b>	<b>197 115</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 033</b>	<b>2 381</b>	<b>201 529</b>

La variation des fonds associatifs s'explique, outre le résultat positif de 2013 qui s'élève à + 2 381 K€, principalement par l'augmentation des legs et donations de biens affectés à l'activité et en placement pour 1 887 K€.

### B.2.2 - Subventions d'investissements

En K€	Montant au 01/01/13	Entrées/Sorties	Encaissements quote-part	Montant au 31/12/13
Subventions d'investissements	71 139	6 927	-2 365	75 702
Subventions d'investissements inscrites au résultat	-35 182	-5 430	2 365	-38 247
<b>TOTAL</b>	<b>35 957</b>	<b>1 497</b>	<b>0</b>	<b>37 454</b>

La variation de la valeur nette comptable est égale au montant des nouvelles subventions d'investissement de l'exercice diminué de la quote-part des subventions virées au compte de résultat, selon le même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations subventionnées. Lorsque le montant de la quote-part est égal à celui de la subvention ils sont tous deux soldés (hors taxe d'apprentissage).

La quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat s'élève en 2013 à 2 365 K€.



### B.2.3 - Provisions pour risques et charges

#### Provisions pour risques

En K€	Montant au 01/01/13	Reprise	Dotation	Autres mouvements	Montant au 31/12/13
Provision pour indemnités de départ et de retraite	13 190	408	1 487		14 268
Provisions pour risques sur établissements et filiales	1 365	468	485		1 382
Provisions pour litiges sociaux	575	57	386		904
Provisions liées à la législation sociale	3 574	1 227	1 543		3 890
Provisions pour risques divers	1 125	47	1 325	10	2 412
<b>TOTAL</b>	<b>19 827</b>	<b>2 208</b>	<b>5 225</b>	<b>10</b>	<b>22 856</b>

#### Paramètres de calcul de la provision pour IDR :

- calcul du nombre de mois d'indemnités à verser en fonction du protocole social ou de la convention collective applicable et de l'ancienneté maximum à l'âge de la retraite
- application d'un taux de rotation pour tenir compte de la probabilité de départ en fonction de la catégorie du salarié
- application de l'abattement du taux de mortalité en fonction de l'âge du salarié
- utilisation pour le taux d'actualisation d'une courbe des taux à long terme publiée par « l'Institut des Actuaires »
- utilisation de la méthode du « corridor » pour l'étalement sur 10 ans des écarts « actuariels ».

Les nouvelles provisions concernent principalement un litige avec une entreprise de conseil et un risque sur une exonération de taxe.

L'augmentation de la provision pour indemnité de départ à la retraite (PIDR) par rapport à l'année dernière provient essentiellement de l'effet courant de l'augmentation de la masse salariale et de l'amortissement, hors corridor, de l'écart actuariel qui a augmenté en raison de la baisse du taux d'actualisation.

#### Provisions pour charges

En K€	Montant au 01/01/13	Reprise	Dotation	Mvt/cptx propres	Montant au 31/12/13
Charges à réaliser sur donations					
Provisions charges diverses	128	128			0
<b>TOTAL</b>	<b>128</b>	<b>128</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### B.2.4 - Fonds dédiés (autres que legs)

Rubriques en K€	Montant au 01/01/13	Fonds dépensés	Fonds reçus	Montant au 31/12/13
sur subventions :				
<b>Total des subventions dédiées</b>	<b>507</b>	<b>441</b>	<b>218</b>	<b>283</b>
sur dons mécénat et philanthropie :				
Sous-total	903	709	1 141	1 335
sur dons manuels :				
Sous-total	262	351	545	457
<b>Total des dons dédiés</b>	<b>1 165</b>	<b>1 059</b>	<b>1 686</b>	<b>1 792</b>
<b>sur dons fondations abritées</b>				
<b>Total des dons dédiés fondations abritées</b>	<b>220</b>	<b>220</b>	<b>623</b>	<b>623</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 892</b>	<b>1 721</b>	<b>2 526</b>	<b>2 697</b>

Ce poste permet de suivre la réalisation de projets préalablement définis pour lesquels la fondation s'est engagée vis-à-vis des financeurs ou des donateurs, s'agissant des travaux de construction et de réhabilitation.

#### B.2.5 - Emprunts

##### Exigibilité des emprunts

En K€	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>69 969</b>	<b>16 484</b>	<b>18 036</b>	<b>34 450</b>
dont				
- à 2 ans au maximum à l'origine	11 655	11 655	0	0
- à plus de 2 ans à l'origine	58 314	4 829	18 036	35 450
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>1 508</b>	<b>1 379</b>	<b>17</b>	<b>112</b>

Les nouveaux emprunts s'élèvent à 12 719 K€, dont :

- 9 490 K€ pour des travaux ou constructions en France métropolitaine ;
- 3 229 K€ pour des constructions pour une association affiliée située sur l'île de la Réunion.

#### B.2.6 - Autres dettes d'exploitation

Les autres dettes d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale.

Nature de la dette en K€	- d'1 an	+ d'1 an	Total
Avances et acomptes reçus	478		478
Dettes fournisseurs	15 620		15 620
Dettes fiscales et sociales	29 242		29 242
Dettes sur immobilisations	5 811		5 811
dont Œuvre Saint-Nicolas	436		436
Autres dettes	4 841		4 841
<b>TOTAL</b>	<b>55 993</b>	<b>0</b>	<b>55 993</b>



## C - Notes relatives au compte de résultat

### Résultat d'exploitation

#### C.1 - Contributions extérieures

Ce montant correspond principalement aux participations reçues par les Départements (Aide Sociale à l'Enfance).

#### C.2 - Libéralités reçues

Dons: Les dons sont comptabilisés lors de leur réception. Compte tenu de la masse des chèques reçus fin décembre, les chèques en instance n'ont pu terminer d'être traités qu'au début de l'année 2014. Ils ont fait l'objet d'une comptabilisation sur l'exercice 2013, année de leur émission, comme lors des années précédentes, qui s'élève à 2 817 K€.

Legs: Les legs sont comptabilisés en produits dès la réalisation d'un bien, soit dès son encaissement.

#### C.3 - Subventions d'exploitation

Elles comprennent aussi bien des subventions de taxe d'apprentissage perçues que des forfaits d'externat et quelques subventions d'exploitation.

#### C.4 - Reprise sur provisions et amortissements - Transfert de charges

Il s'agit principalement de reprises de provisions sur les risques liés à l'application des nouvelles règles en matière de législation sociale et aux litiges sociaux, des reprises sur provisions des créances ainsi que du transfert des charges des UFA vers les CFA.

#### C.5 - Autres produits

Ils incluent essentiellement des quotes-parts virées au compte de résultat de subventions d'investissement et de taxe d'apprentissage affectée aux investissements.

En K€	Au 31/12/13	Au 31/12/12	Variations	
<b>Total</b>	<b>5 355</b>	<b>5 095</b>	<b>260</b>	<b>5,1 %</b>
dont:				
Quote-part subvention	3 921	3 179	742	23,4 %

#### C.6 - Autres services extérieurs

Ils comprennent notamment les charges d'alimentation, d'entretien, d'eau, d'électricité, de fournitures scolaires, etc., relatives à la vie quotidienne des jeunes, ainsi que les loyers des sociétés d'HLM, le personnel intérimaire et extérieur, les stagiaires, les honoraires, l'entretien et la maintenance du patrimoine ainsi que les frais de communication.

En K€	Exercice 2013	Exercice 2012	Variations	
			K€	%
	76 417	74 221	2 196	3,0 %

Loyers en accession à la propriété

En K€	Exercice 2013	Exercice 2012	Variations	
			K€	%
Loyers HLM	917	903	14	1,5 %

Loyers acquittés auprès des sociétés de HLM pour l'utilisation de lieux d'accueil pour les jeunes.

#### C.7 - Effectifs

Année	Effectifs (personnes payées et présentes au 31/12/13)			
	Enseignement/ formation	Éducatif	AES	Total
2013	912	2 237	1 906	5 055

Source bilan social 2013.

## Résultat financier

### C.8 - Produits financiers

Malgré l'augmentation de l'endettement de 50 à 58 M€, les charges financières sur les emprunts à moyen et long terme n'augmentent que de 40 K€ (2 %) grâce à des taux à taux moyen très bas. Par ailleurs, il convient de noter la provision de 47 K€ pour dépréciation des titres de participation de nos filiales et associations liées contre 236 K€ l'année précédente. Enfin, aucune provision pour dépréciation de prêts accordés à des associations liées n'a été enregistrée contre 485 K€ en 2012.

En K€	Au		Variations	
	31/12/13	31/12/12	K€	%
	1 119	929	191	20,6 %

### C.9 - Charges financières

Les produits financiers sont en baisse de 4 % par rapport à l'exercice précédent malgré la progression de l'encours moyen des placements réalisés en 2013 par la fondation (32 M€ contre 28 M€ en 2012). Cette situation résulte de la baisse significative des taux de rendement à court terme qui rémunèrent les placements en SICAV monétaires, les comptes sur livret et les comptes à terme. Dans ce cadre, 260 K€ de produits financiers ont été enregistrés cette année contre 396 K€ en 2012. À l'inverse, les revenus des valeurs mobilières de placement de nos portefeuilles-titres sont en augmentation de 105 K€ par rapport à l'année dernière et s'établissent à 312 K€.

Par ailleurs, la provision de 485 K€ enregistrée en 2012 pour dépréciation de prêts accordés à deux associations liées a été reprise en 2013 à hauteur de 435 K€.

En K€	Au		Variations	
	31/12/13	31/12/12	K€	%
	2 145	2 898	-754	-26 %

## Résultat exceptionnel

### C.10 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 1 820 K€. Les produits exceptionnels sont essentiellement constitués de produits de cessions d'actifs pour 715 K€, de reprises de provision sur transferts de charges 122 K€ et de régularisations diverses pour 983 K€.

### C.11 - Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 927 K€. Les charges exceptionnelles se composent notamment de la valeur nette comptable des immobilisations cédées pour 302 K€, de créances irrécouvrables pour 26 K€ et de régularisations diverses pour 1 599 K€.

## Autres informations

### C.12 - Dons en nature

Les ressources en nature de la fondation sont constituées pour l'essentiel de meubles et de vêtements. Les produits des dons en nature ont atteint 687 K€ en 2013.

### C.13 - Bénévolat

L'effectif des bénévoles collaborant à l'œuvre de la fondation en 2013 s'est élevé à 2 045 personnes, dont 40 % réguliers et 60 % occasionnels. Cet effectif est en augmentation par rapport au dernier recensement effectué en 2012 qui indiquait un total de 1 100 bénévoles.

### C.14 - Informations concernant le droit individuel à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	4 128
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	4 356

### C.15 - Rémunérations des dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants de la Fondation d'Auteuil sont le président du conseil d'administration, le vice-président et le trésorier.

Ils n'ont perçu aucune rémunération et n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature en 2013.

### C.16 - Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

*Les honoraires à mentionner correspondent aux honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice (Art. 2 du décret 2008-1487 du 30 décembre 2008).*

	KPMG SA
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	106 K€
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	16 K€
Honoraires totaux	122 K€





## D - Fondations abritées

Les fondations abritées sous égide de la Fondation d'Auteuil sont soit en cours de développement soit viennent d'être constituées (création en 2009 pour les plus anciennes). Le poids relatif de ces fondations dans les produits de la Fondation d'Auteuil reste faible.

### Poids des fondations abritées au sein de la Fondation Apprentis d'Auteuil

Bilan (K€)	2013	2012
Total des immobilisations	-	-
Total des autres créances		97
Total des placements et disponibilités	1 931	390
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 931</b>	<b>487</b>
Total des fonds associatifs	1 101	207
Total des fonds dédiés	623	220
Total des emprunts et dettes établissements financiers		
Total des fournisseurs et produits constatés d'avance	207	60
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 931</b>	<b>487</b>

Éléments du compte de résultat (K€)	2013	2012
Total des produits d'exploitation	1 798	653
<i>dont quote-part dotation utilisée - virée au résultat</i>	824	283
Total des charges d'exploitation	753	596
<i>dont subventions versées</i>	737	549
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 045</b>	<b>57</b>
Total des produits financiers	50	-
Total des charges financières	0	-
<b>Résultat financier</b>	<b>49</b>	<b>-</b>
Total des produits exceptionnels		-
Total des charges exceptionnelles		-
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs	191	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-623	-56
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>663</b>	<b>-</b>

## E - Engagements hors bilan

### E.1 - Engagements donnés

Une hypothèque de 503 K€ a été donnée à l'OCIL par l'association Lieux d'Accueil Chaleureux (reprise en 09/2007) en garantie de prêts dont le capital restant dû s'élève au 31 décembre 2013 à 19 K€.

- Une promesse d'affectation hypothécaire de 1<sup>er</sup> rang a été donnée à la Caisse d'Épargne en garantie d'un prêt immobilier. L'encours de l'emprunt au 31 décembre 2013 s'élève à 2 296 K€.
- Une promesse d'inscription hypothécaire (tant en principal qu'en intérêts) a été donnée, à première demande pour sûreté de la créance détenue par SOLENDI. L'encours de l'emprunt au 31 décembre 2013 s'élève à 225 K€.
- Une promesse d'hypothèque, à hauteur de 1 220 K€, a été donnée à la Société Générale pour garantir l'ensemble des engagements de découverts.
- Un engagement a été donné de restituer les constructions érigées sur un terrain appartenant à la Fondation des Orphelins Vitagliano au terme d'un bail à construction de 55 ans.

Le total des échéances (intérêts et capital) restant à payer aux sociétés HLM se monte à 6 210 K€ dont 5 081 K€ au titre du capital financé sous forme de location par ces organismes.

La fondation s'est engagée pour une durée de trente ans, à ce que les actifs, objet de l'apport de l'Association Providence Saint Nizier continuent à être affectés à une activité d'accueil d'enfants et jeunes en difficulté, exercée au sein du Diocèse de Lyon.

La fondation s'est engagée auprès de l'œuvre de St Nicolas à demeurer propriétaire de l'ensemble immobilier St Gabriel pendant une durée de dix ans à compter du 31 août 2009, en vue d'y maintenir une activité principale d'enseignement.

À la suite du protocole transactionnel signé avec le département de La Réunion le 26 septembre 2007, la fondation s'est engagée, en fonction des opportunités immobilières, soit à acquérir des terrains et à construire, soit à acheter et rénover les bâtiments nécessaires pour porter les activités liées à la gestion des structures médico-sociales suivantes, directement ou par le biais d'une délégation locale habilitée à la représenter :

- deux unités d'accueil de fratries de 10 places chacune
- deux unités d'accueil de garçons adolescents de 14 places chacune
- une unité d'accueil éducatif de jour de 15 places
- deux maisons des familles.

Ces structures devront répondre aux normes législatives et réglementaires en vigueur en matière d'accueil, d'hébergement et d'encadrement.

Une caution solidaire en faveur d'Auteuil Formation Continue a été donnée à la Société Générale en garantie d'une facilité de caisse de 100 K€.

Une lettre d'intention en faveur d'Auteuil Océan Indien a été donnée à la Banque Française Commerciale Océan Indien en garantie d'une facilité de caisse de 100 K€.

### E.2 - Engagements reçus

La fondation a un montant de 21 669 K€ (20 342 K€ en 2012) de legs acceptés par le Conseil dont le délai d'opposition n'a pas expiré et un montant de legs dont le délai d'opposition a expiré de 145 126 K€ (142 186 K€ en 2012).

L'en-cours des emprunts garantis et/ou dont les annuités sont prises en charge par des Conseils Généraux et Régionaux ou par des communes s'élève au 31 décembre 2013 à 42 020 K€.

Les intérêts acquis sur le contrat de capitalisation avec AXA AMADEO et non comptabilisés (CNCC bulletin 90-06/93) s'élèvent à 1 594 K€.



### Fondations abritées :

**JULLION POUR L'ENFANCE :** Fondation sous égide – à dotation consommable  
Fondation avec dotation totale d'un minimum de 600 K€. Les fondateurs ont versé, depuis sa création, la somme de 617 K€.

**UN PAS AVEC TOI :** Fondation sous égide – de flux  
Les fondateurs ont versé 132,4 K€ en 2013.  
Des dons manuels ont été collectés pour la somme de 29,5 K€.

**JEANINE EVAIN POUR L'ENFANCE DÉFAVORISÉE :** Fondation sous égide – de flux  
Les fondateurs ont versé 69,5 K€ sur 2013.  
Des dons manuels ont été collectés pour la somme de 29 K€.

**FOUJITA :** Fondation sous égide – de flux  
Les fonds récoltés (droits d'auteurs) s'élèvent à 129,8 K€ pour l'année 2013.

**ANTENNE RÉUNION :** Fondation sous égide – de flux  
Les fondateurs se sont engagés à verser un montant minimum de 150 K€ en numéraire au cours des trois premières années ainsi que 350 K€ sous la forme de dons en nature sur cinq ans, à compter du 20 décembre 2010, date de signature de la convention.  
En 2013, les fondateurs ont versé 50 K€ et la Fondation Antenne Réunion a reçu 27 K€ de dons. Des prestations de reportage et d'antenne ont été réalisées.

**RÉUSSIR VENDÉE :** Fondation sous égide – à dotation consommable

Fondation avec dotation totale d'un minimum de 589,5 K€ incluant le versement de fonds par fédération de chefs d'entreprises régionaux ou toute autre personne morale ou physique. Les fondateurs ont versé et collecté sur 2013 une dotation d'un montant global de 279 K€, soit une somme cumulée depuis la création de 528,5 K€ et se sont engagés à verser ou à collecter le complément, soit 61 K€ dans un délai maximum de 3 ans à compter du 6 octobre 2011, date de signature de la convention.

**BERTRAND GONNORD :** Fondation sous égide – à dotation consommable

Fondation créée en 2012, pour une durée de 5 années, avec dotation annuelle de 284 K€. Les fondateurs ont versé et collecté en 2013 une dotation d'un montant global de 334,6 K€.

**HO HIO HEN :** Fondation sous égide – à dotation consommable

Fondation créée en Septembre 2012, pour une durée indéterminée, avec dotation annuelle minimale de 70 K€.

Les fondateurs ont versé et collecté sur 2013 une dotation d'un montant global de 141,5 K€.

### E.3 - Mise à disposition du personnel

Dans le cadre de l'enseignement dispensé auprès des Jeunes accueillis, la fondation utilise les services de professeurs, payés par l'Éducation Nationale ou par le Ministère de l'Agriculture. En 2013, le montant de ces salaires chargés correspondait à une somme de 24352 K€ contre 23702 K€ en 2012.

## F - Compte d'emploi annuel des ressources

Compte d'emploi annuel des ressources établi selon le règlement du CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008.

EMPLOIS	Emploi de 2013 Compte de Résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public en 2013
<b>1 - Missions sociales</b>	<b>289 983 017</b>	<b>92 276 571</b>
<b>1.1. Réalisées en France</b>		
- Actions réalisées directement	279 173 061	81 466 615
- Versements à d'autres organismes agissant en France	10 193 675	10 193 675
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>		
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	616 281	616 281
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>	<b>17 769 129</b>	<b>14 932 004</b>
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	16 370 456	13 756 651
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	1 398 674	1 175 353
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	<b>8 923 381</b>	<b>8 168 690</b>
(dont immeubles de rapport)	2 280 713	2 280 713
<b>Sous-total</b>		<b>115 377 266</b>
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>316 675 528</b>	
<b>II - Dotations aux provisions</b>	<b>7 284 959</b>	
<b>III - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>2 528 300</b>	
<b>IV - Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>2 381 301</b>	
<b>V - TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>115 377 266</b>
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		6 573 125
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		-12 564 139
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>109 386 252</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Missions sociales		24 775 127
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
<b>TOTAL</b>		<b>24 775 127</b>



RESSOURCES	Ressources collectées sur 2013 Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		-19 345 807
<b>1 - Ressources collectées auprès du public</b>	<b>121 127 851</b>	<b>121 127 851</b>
<b>1.1 - Dons et legs collectés</b>	<b>116 898 985</b>	<b>116 898 985</b>
Dons affectés	1 947 203	1 947 203
Dons non affectés	32 431 279	32 431 279
Legs non affectés	82 520 503	82 520 503
Legs et autres libéralités affectés	0	0
<b>1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b> (dont immeubles de rapport)	<b>4 228 866</b>	<b>4 228 866</b>
	3 404 263	3 404 263
<b>2 - Autres fonds privés</b>	<b>8 322 308</b>	
<b>3 - Subventions &amp; autres concours publics</b>	<b>169 105 175</b>	
<b>4 - Autres produits</b>	<b>24 513 137</b>	
<b>I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>323 068 470</b>	
<b>II - Reprises de provisions</b>	<b>4 105 531</b>	
<b>III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>1 696 086</b>	
<b>IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public</b>		<b>1 095 281</b>
<b>V - Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	<b>0</b>	
<b>VI - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>328 870 087</b>	<b>122 223 132</b>
<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>109 386 252</b>
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		- 6 508 927
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature	24 775 127	
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>24 775 127</b>	

## **F.1 - Méthode d'élaboration et contenu des activités directes en faveur des jeunes et des frais d'appel à la générosité publique**

La fondation a établi le CER sur la base du règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12.

### **F.1.1 Contenu des rubriques**

#### **EMPLOIS**

##### **Contenu des missions sociales**

En 2013, les catégories de missions sociales ont évolué vers une distinction par domaines d'intervention.

Cinq catégories de missions sociales sont distinguées :

##### ■ Soutien aux familles – Petite enfance

Accompagner les familles dans leur rôle éducatif  
Ce champ comprend les établissements d'accueil des jeunes enfants, les maisons des familles, les lieux d'accueil parents enfants ;

NB : le travail avec les familles s'inscrit également dans l'ensemble des établissements de formation et des établissements de protection de l'enfance.

##### ■ Lutte contre le décrochage scolaire

Former les enfants de 6 à 16 ans en prenant en compte les difficultés d'apprentissage de chacun  
Ce champ comprend les établissements de formation initiale de type écoles, collèges dont internats, dispositifs relais (ateliers relais, collèges relais...)

##### ■ Insertion/Formation 16-25 ans

Favoriser l'insertion des 16-25 ans, de la formation jusqu'à l'insertion sociale et professionnelle  
Ce champ comprend les établissements de type formation professionnelle (lycées professionnels et professionnels agricoles – dont sections d'apprentissage et internats), centres de formation continue, entreprises d'insertion, dispositifs d'insertion professionnelle et structures d'hébergement (résidences sociales, FJT)

##### ■ Protection de l'enfance

Accueillir les enfants confiés par les conseils généraux ou les juges dans le cadre de mesure de protection

Ce champ comprend les établissements de type maisons d'enfants à caractère social, centre maternel, services de protection de l'enfance

##### ■ Anciens

Accompagner et suivre les anciens

##### **Contenu des frais de recherche de fonds**

- Frais d'appel à la générosité du public (rubrique 2.1) : frais d'appel et de traitement des dons, legs et autres libéralités.
- Frais de recherche des autres fonds privés (rubrique 2.2) : charges de collecte de la taxe d'apprentissage, service mécénat et responsables mécénat en région.
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics (rubrique 2.3).

##### **Contenu des frais de fonctionnement**

Ils comprennent les frais qui ne sont pas inclus dans les deux rubriques précédentes. Ils correspondent principalement aux charges de la direction générale et des directions fonctionnelles du siège non liées aux établissements réalisant les missions sociales ainsi qu'aux charges liées aux immeubles de rapport.

Par ailleurs, les rubriques suivantes sont renseignées :

- les dotations aux provisions (de façon à ne pas enregistrer deux fois un emploi, lorsque la provision est passée et lorsque la charge correspondante est constatée)
- les engagements à réaliser sur ressources affectées
- la part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public minorée par les dotations aux amortissements financées par les mêmes ressources.

#### **RESSOURCES**

##### **Contenu des ressources collectées auprès du public**

- Dons, legs et donations, capitaux décès, assurances vie hors legs, droits d'auteurs, loyers provenant de legs et donations non encore intégrés.
- Portes ouvertes, kermesses, ventes de dons en nature.
- Produits des immeubles de rapport.

##### **Contenu des autres fonds privés**

- Mécénat.
- Taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement, quote-part de la taxe d'apprentissage affectée aux investissements virée au résultat

##### **Contenu des subventions et autres concours publics**

- Contributions reçues de l'Aide Sociale à l'Enfance, subventions d'exploitation, quote-part des subventions d'investissements virée au résultat, financements reçus des Centres de Formation d'Apprentis.



### Contenu des autres produits

Vente de produits finis, participation des familles à l'hébergement et aux repas, avantages en nature du personnel, produits de cession d'éléments d'actif, produits financiers et exceptionnels...

Par ailleurs, les rubriques suivantes sont renseignées :

- les reprises de provisions (parallèlement aux dotations aux provisions qui sont distinguées dans les emplois)
- le report des ressources affectées non utilisées dans exercices antérieurs.

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature sont constituées des rémunérations versées par l'Éducation Nationale aux enseignants de classes sous contrat. L'effectif des bénévoles collaborant à l'œuvre de la fondation s'est élevé à 2 045 en 2013.

## F.1.2 - Mode d'établissement du tableau

### Détermination des coûts directs

L'affectation principale des coûts selon le type d'emploi de l'unité budgétaire à laquelle ces coûts se rattachent. De ce fait, les coûts directs et indirects des établissements d'activité, des directions territoriales et régionales, des centres financiers interrégionaux, de la direction de l'activité, de la direction pastorale et des activités hors France métropolitaine sont affectés aux missions sociales. Les coûts de la direction de la collecte sont affectés aux frais de recherche de fonds ; ceux de la direction de la communication sont affectés pour partie aux frais de recherche de fonds et pour partie aux frais de fonctionnement. Au sein des directions régionales, les responsables mécénat sont affectés aux frais de recherche de fonds et les chargés de communication sont affectés à 50 % en mission sociale et 50 % en frais de fonctionnement.

### Détermination des coûts indirects

Ils concernent principalement l'affectation des charges des directions fonctionnelles :

- affectation de 100 % de la rémunération et des charges, ce montant étant majoré de 20 % au titre des charges diverses, du directeur général et de son assistante sur les frais de fonctionnement, le solde des charges de la direction générale étant réparti sur les missions sociales et les charges de fonctionnement selon la clé de répartition des charges des directions fonctionnelles
- affectation de 50 % de la rémunération et des charges, ce montant étant majoré de 20 % au titre des charges diverses, des autres membres du CDG et de leur assistante sur les frais de fonctionnement, le solde étant réparti sur les missions sociales et les charges de fonctionnement selon la clé de répartition des charges des directions fonctionnelles
- affectation des autres charges des directions fonctionnelles sur les missions sociales au prorata du poids des missions sociales, avant répartition, sur le total des charges des missions sociales + frais recherche de fonds + frais fonctionnement.

### Affectation des ressources aux emplois

- dans un premier temps, des associations directes de ressources et d'emplois sont d'abord effectuées (exemple : les contributions de l'Aide Sociale à l'Enfance aux missions sociales ou les dons et legs collectés aux frais d'appel à la générosité du public),
- dans un second temps, les ressources collectées auprès du public restant à affecter et la variation des fonds dédiés sont affectées en priorité aux missions sociales restant à financer puis, pour leur solde, aux autres emplois restant à financer proportionnellement aux poids respectifs de ceux-ci.

### F.1.3 - Financement des investissements par la générosité publique et dotations aux amortissements des immobilisations financées par la générosité publique

Les investissements financés par la générosité publique sont déterminés par l'axe analytique des financeurs de la fondation et par une répartition sur les investissements réalisés dans les parties communes à plusieurs établissements.

Les immobilisations financières sont constituées principalement :

- de prêts d'honneur et de prêts aux filiales et aux associations liées
- de la participation dans le capital des filiales
- du placement dans un fonds de capitalisation
- de dépôts et cautionnements divers

Il s'avère que les diminutions des immobilisations financières brutes financées initialement par la générosité publique se traduisent pour tous ces postes par une ressource permettant d'augmenter les ressources non affectées et non utilisées. En l'absence de précisions sur ce point du règlement du CRC régissant l'établissement du nouveau CER, nous avons renseigné, dans le total des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public, le solde des augmentations et diminutions des immobilisations financières financées par la générosité publique.

Dans les emplois des ressources issues de la générosité publique est incluse la totalité des dotations aux amortissements des immobilisations financées par la générosité publique, comme le texte du règlement du CRC en laisse la possibilité, ce même principe étant appliqué pour la neutralisation des dotations aux amortissements. Ce choix permet de donner une vision stable dans le temps de l'emploi des ressources par la fondation. Ce n'est pas le cas de l'autre méthode qui consiste à inclure dans les emplois de ressources issues de la générosité publique et les dotations aux amortissements neutralisées uniquement les dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public. Les deux méthodes conduisent à la même variation au cours de l'exercice du solde des ressources non affectées et non utilisées.

## F.2 Autres informations

### F.2.1 Ventilation des missions sociales

Mission sociale	Montant (en K€)
Soutien aux familles – Petite enfance	1 760
Lutte contre le décrochage scolaire	22 558
Insertion/Formation 16-25 ans	45 516
Protection de l'enfance	21 850
Anciens	592

### F.2.2 Variation des fonds dédiés de la générosité publique

Dotations de l'exercice	1 977
Reprises de l'exercice	-882
<b>Variation des fonds dédiés de la générosité publique</b>	<b>1 095</b>





KPMG S.A.  
Economie Sociale et Solidaire  
Immeuble le Palatin  
3 cours du Triangle  
92939 Paris la Défense cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : www.kpmg.fr

**Fondation d'Auteuil**  
**Fondation reconnue d'utilité publique**

Siège social : 40, rue Jean de la Fontaine - 75016 Paris

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Fondation d'Auteuil, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG international Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directeur et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles

Siège social  
KPMG S.A.  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triangle  
92939 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note F 1 de l'annexe expose les méthodes d'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier, et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 27 mai 2014

KPMG S.A.

Isabella Le Loroux  
Associée



# Politique de rémunération à la Fondation d'Auteuil

La Fondation d'Auteuil, en tant qu'œuvre d'Église et en tant qu'acteur du champ social, ne peut être comparée en matière de rémunération à des entreprises commerciales aux buts lucratifs bien que ce soit sur ce marché qu'une part importante de nos recrutements s'opère. C'est pourquoi, le conseil d'administration a défini les grands principes d'une politique de rémunération des cadres<sup>1</sup>.

## Cette exigence a trois fondements :

- Solidarité vis-à-vis des équipes de terrain dont les salaires moyens restent faibles. Un rapport de 1 à 3 entre les salaires moyens des 10 % de collaborateurs touchant les salaires les plus hauts et des 10 % de collaborateurs touchant les salaires les plus bas semble une cible susceptible à la fois d'attirer les talents et les compétences et à la fois de ne pas heurter les salariés les plus modestes (rapport de **2,78** en 2013). Par ailleurs, le rapport entre les 10 salaires les plus bas et les 10 salaires les plus hauts est fixé à 7 (rapport de **5,50** en 2013). Enfin, le rapport entre le salaire le plus élevé et le salaire le plus faible est fixé à 12 (rapport de **9,40** en 2013)<sup>2</sup>.
- Fraternité avec les familles souvent modestes ou en situation de précarité qui nous confient leurs enfants. Une trop forte disparité de train de vie entre ces familles et les dirigeants rendrait peu crédible notre volonté d'être en soutien et en accompagnement de ces familles.
- Respect des donateurs et des partenaires qui ne comprendraient pas la nécessité de leurs dons ou de leurs subventions si les rémunérations des dirigeants étaient strictement alignées sur le marché.

## Cette exigence se traduit par la création d'un taux de renoncement :

Chaque poste de cadre fonction support et de cadre dirigeant fait l'objet d'une pesée par un cabinet externe, se voit attribuer un nombre de points et est regroupé par notation homogène en classe, chaque classe permettant de comparer les salaires des postes Fondation d'Auteuil aux salaires pratiqués sur le marché français pour des postes de poids similaire.

Pour chaque classe a été défini un taux de renoncement de 30 à 50 %, différent selon le niveau de responsabilité, par rapport aux salaires du marché des entreprises du secteur privé.

Les salaires des personnels concernés doivent se situer dans une fourchette de plus ou moins 20 % du salaire cible de leur classe, en fonction de l'ancienneté, des compétences déployées et de la manière de servir.

Une première base de données des rémunérations du secteur « non profit » a été constituée<sup>3</sup> en 2013, elle pourra nous servir de nouveau référentiel de rémunération au fur et à mesure de son enrichissement.

<sup>1</sup> Délibération du CA du 18 septembre 2012

<sup>2</sup> Le CAC a attesté la conformité des ratios de la politique rémunération par un avis en date du 9 juin 2014

<sup>3</sup> Etude commandée par le Comité de la Charte – Deloitte & Taste – Publication février 2014

La détresse d'une part grandissante de la jeunesse est **la plus grande injustice** de notre époque. Pour beaucoup, les jeunes sont devenus un problème de société alors qu'ils devraient en être la plus grande richesse.

**Acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance**, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux **jeunes et aux familles fragilisés** ce qui leur manque le plus : la confiance.

**LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR**



DEPUIS 1866



Œuvre d'Église - Fondation reconnue d'utilité publique  
Siège social : 40, rue Jean de La Fontaine - 75781 Paris CEDEX 16  
Tél. 01 44 14 75 75 - Fax 01 44 14 74 01

[www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org)

Suivez-nous sur  